Saint Nazaire les Eymes

Hiver 2018-2019

Projet 1
Donner un nom à notre école

Projet 2
Un abri vélos sur le plateau sportif

Projet 3
Organiser un pédibus

Projet 4
Organiser un concours d'inventions

Bonne année 2019 !

Agenda

■ **Lundi 7 janvier :** animation Bébé-lyre de 9h30 à 11h30 à la bibliothèque → page 9

■ **Vendredi 11 janvier :** cérémonie des vœux du Maire, organisée par le comité des fêtes à 18h, salle CARTIER-MILLON, animée par Music@scene ; galette des Rois offerte par la municipalité.

■ **Samedi 12 janvier et samedi 26 janvier :** permanence SORTIR de 10h30 à 12h salle des 2 colonnes, à côté de la bibliothèque → page 10

■ **Dimanche 27 janvier :** stage de Qi-GONG dans le Gymnase de 9h30 à 12h30 et 14h à 16h30 → page 11

Toutes ces informations sont à retrouver sur www.saint-nazaire-les-eymes.fr Rubrique > Agenda

Sommaire

EDITORIAL DU MAIRE P. 3

INFOS MUNICIPALES P. 4/7

- Conseil municipal du 20 novembre 2018 p.4
- Conseil municipal d'enfants p.4
- Quelques explications sur les taxes de la Commune p.5
- L'Urbanisme en chiffres p.5
- Les travaux sur la commune p.6
- Le parc des Ecoutoux p.6
- Le Très Haut Débit p.7
- Transports p.7
- Un nouveau commerce à St Nazaire p.7

INFOS INTERCOMMUNALES P.8

- Rappel sur la collecte des déchets p.8
- Gresi 21 p.8

LA VIE DES ASSOCIATIONS P.9/13

- Bibliothèque L'Oiseau lyre p.9
- EYMES TON AMAP p.10
- SORTIR p.10
- Héberger un migrant ? p.10
- Association DRAGON p.11
- Retour sur les journées du Patrimoine p.11
- Retour sur… la commémoration de 1918 p.12

EN IMAGES P.13/15

RENSEIGNEMENTS UTILES P.16

PHARMACIES DE GARDE P.16

Prochaine publication :
Essentiel de février : parution 26-27 janvier 2019.
Articles à soumettre avant le 6 janvier à md.prin.sne@gmail.com ou à déposer en mairie.

Notez-le

■ **L'AGENCE POSTALE SERA FERMÉE LE 14 JANVIER**

■ **PRE INSCRIPTION ECOLE MATERNELLE POUR LA RENTRÉE 2019**

Attention ! Préinscriptions jusqu'au 31 décembre 2018

Rappel (cf. ESSENTIEL décembre) :

La première inscription à l'école maternelle de St Nazaire se fera, pour la rentrée scolaire 2019-2020, sous forme de préinscription, moyennant un imprimé spécifique à remplir puis :

• à déposer en mairie, à l'attention du service Affaires générales,

• ou à transmettre par courriel : ✉ mairie.sne@orange.fr

L'imprimé est à la disposition des familles au service Accueil de la mairie ou téléchargeable sur le site de Saint-Nazaire-les-Eymes.

Les préinscriptions se dérouleront du 1er au 31 décembre 2018.

A la suite de cette préinscription, les familles seront contactées par mail par la directrice de l'école maternelle puis elles seront invitées à une réunion et une visite commune de l'école en juin.

■ **PRE INSCRIPTION EN CRÊCHE POUR LA RENTRÉE 2019**

Les 17 multi-accueils intercommunaux gérés par Le Grésivaudan accueillent les jeunes enfants âgés de 3 mois à 4 ans. Les pré-inscriptions en accueil régulier pour la rentrée de septembre 2019 doivent se faire en ligne, **avant le 15 février**. La commission d'attribution des places aura lieu courant mars pour une réponse aux parents en avril/mai. Dossier et infos pratiques sur sur www.le-gresivaudan.fr/multiaccueils.

■ **RELAIS ASSISTANTS MATERNELS**

L'animatrice du RAM assure une permanence mensuelle destinée aux futurs parents, parents, assistants maternels, employés à domicile, et candidats à l'agrément.

Permanence du mois : **mardi 8 janvier de 16h à 19h salle de la petite Gare**, 197 chemin de la Touvière, sur rendez-vous. Rendez-vous possible à tout autre moment sur Montbonnot ou Bernin auprès de l'animatrice. Contact : ☎ 06 73 09 35 85 ✉ ram.lesgresimomessecteur1@le-gresivaudan.fr.

■ **CENTRE MÉDICO-SOCIAL – JANVIER**

Les Conseillères en Economie Sociale et Familiale seront présentes lors de permanences individuelles sans rendez-vous de 10h à 12h **jeudi 10 janvier** et **lundi 21 janvier** au Centre Médico-Social de Bernin 71 chemin des sources (Bâtiment A) - Bernin ☎ 04 56 58 16 91.

■ **CAFÉ DES AIDANTS – JANVIER**

La prochaine rencontre animée par une psychologue et un travailleur social a pour thème : « L'accueil en EHPAD ». Elle aura lieu **mardi 15 janvier de 14h30 à 16h30** à l'E.H.P.A.D. La Ramée à Allevard.

Renseignements au Service Autonomie du Grésivaudan ☎ 04 56 58 16 41.

■ **CONSEILS RENOV'ENERGIE – JANVIER**

Un conseiller énergie de l'AGEDEN reçoit les habitants lors des permanences gratuites, deux mercredis par mois. **Une heure de conseil personnalisé et indépendant.**

Date des prochaines permanences : **mercredi 9 janvier et mercredi 23 janvier** de 9h à 13h ou de 13h à 17h au siège de la Communauté de communes 390 rue Henri Fabre à Crolles. Pour prendre rendez-vous : ☎ 04 76 14 00 10 - site : www.infoenergie38.org

Editorial du Maire

Bonjour à toutes et à tous,

J'aurai grand plaisir à vous détailler les projets réalisés pendant cette année 2018 lors de la cérémonie des vœux à laquelle vous êtes tous conviés et qui aura lieu vendredi 11 janvier à 18h en salle CARTIER-MILLON.

Je souhaite toutefois dans cet éditorial mettre en avant l'un de ces projets : la création du Conseil Municipal des Enfants. Ce projet me tenait beaucoup à cœur car c'est une opportunité pour nous élus, de faire comprendre aux enfants de notre commune les fonctionnements de nos institutions, de travailler avec eux sur la gestion de projets communaux, sur les contraintes financières. C'est également un lieu de débats dans lequel ils vont apprendre à exposer leur point de vue, à convaincre, à écouter les autres, à faire des choix et au final à accepter une décision collégiale.

Notre rôle est de faciliter ces échanges et non d'imposer nos avis.

La variété des projets proposés par les enfants pendant leur campagne a bien montré leur intérêt pour notre commune, pour leur école, pour l'environnement, pour la sécurité. C'est pour moi une réelle satisfaction qui vient contrebalancer les actes d'incivilité commis au cours de l'année par d'autres plus âgés. Ces jeunes d'aujourd'hui seront les plus âgés de demain.

Je suis convaincue que c'est par le dialogue et l'explication que se trouvent les solutions et je le répète ma porte est toujours ouverte.

Passez de très bonnes fêtes de fin d'année. Je vous souhaite une année 2019 remplie de bons moments, de satisfactions personnelles et surtout une bonne santé à vous et à vos proches.

Je vous donne rendez-vous pour la cérémonie des vœux avec l'ensemble des agents communaux et des élus et le partage de la traditionnelle galette des Rois.

Bien cordialement

Le Maire,
Michèle FLAMAND

Madame le Maire présentera ses voeux aux habitants

Vendredi 11 janvier à 18h

Salle CARTIER-MILLON

La Galette des Rois est organisée par le Comité des Fêtes et l'ambiance musicale assurée par Music@scene

CONSEIL MUNICIPAL DU 20 NOVEMBRE 2018

1. **Budget primitif 2019 :** approbation de la reconduction du quart des crédits d'investissement dans l'attente de l'approbation définitive du budget 2019 d'ici le mois de mars prochain, soit la somme de 306 598 €.

2. **Projet d'aménagement d'un parking public au carrefour route de Chambéry / route de Saint Pancrasse :**
   – Demande de subvention auprès de la Région.
   – Demande de subvention auprès du SEDI pour l'extension du réseau d'éclairage public induit par ces travaux.

3. **Dossier foncier :** acquisition de deux emprises d'une surface totale de 89 m² classées en emplacement réservé, situé au bout du chemin de l'Etroit et destiné à une zone de retournement. Cette acquisition a lieu à titre gratuit.

4. **CCLG – refus d'approbation du rapport de la Commission Locale d'Evaluation des transferts de Charge 2018 :** ce refus est motivé par un transfert de charges considéré comme indu par la commune à propos des contributions financières demandées à notre commune pour les ASA (Associations des Syndicats Autorisés) et le SITSE, alors que la GEMAPI (GEstion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) est maintenant financée par un impôt spécifique.

Notez-le !

Les séances publiques du Conseil Municipal ont lieu le 3ème mardi de chaque mois à 20h30 dans la salle du Conseil, en mairie, sauf en cas de report exceptionnel (consultez les panneaux d'affichage ou le site internet de la commune).

CONSEIL MUNICIPAL D'ENFANTS

Séances du 15 novembre et du 6 décembre

Chaque conseiller enfant est arrivé au Conseil du 15 novembre avec 3 projets qu'il souhaitait voir réalisé : chacun a présenté ses projets à l'ensemble du conseil avec ses arguments ; il a été est décidé de voter pour en retenir quatre : deux réalisables à court terme et deux nécessitant plus de réflexion, et de travail. Ce sont les projets suivants :

1. trouver un nom à l'école,
2. mettre un abri pour les vélos proche de l'école,
3. mettre en place un pédibus,
4. organiser un concours d'inventions scientifiques

Projet #1 : Trouver un nom à l'école

Pour la séance suivante, les conseillers enfants ont dû réfléchir à un nom pour l'école, et le 6 décembre chacun a fait ses propositions ; il en est ressorti une liste ; ils ont convenu de discuter de ces noms avec les autres enfants de leur classe et de venir au prochain Conseil (le 17 janvier) avec 2 noms choisis par leur classe. Les enseignantes ont été associées à la démarche, d'autres noms pourront éventuellement être proposés, et dans les classes où il n'y a pas de représentant, des conseillers enfants d'une autre classe viendront présenter le projet et la classe choisira aussi 2 noms.

Projet #2 : Mettre un abri vélos près de l'école

Tifenn Finet, responsable des services techniques de la commune a été invitée au Conseil du 6 décembre, car c'est elle qui mettra en œuvre le projet. Elle a posé des questions précises et le Conseil a débattu collectivement pour y répondre :

(Pour) Qui ? Pour les élèves de l'école élémentaire en priorité.

Quand ? Pour une mise place courant mars.

Où ? Sur le plateau sportif. Mais où précisément ? La décision finale est reportée au 17 janvier, prochain CME. D'ici là les élus du CME doivent réfléchir au lieu d'implantation le plus approprié.

Quoi ? Il est retenu de commencer avec un module de 6 places couvertes sur 3 côtés en privilégiant le côté fonctionnel à l'esthétique. Il sera ajouté un range-vélos de 6 places (non couvert disponible au service technique). On pourra acquérir d'autres modules si le besoin se fait sentir.

Comment ? Il s'agit de sélectionner des fournisseurs, de comparer les produits, les prix…Tifenn fera ce travail et présentera des choix possibles lors du prochain CME. Il faut aussi étudier qui réalisera les travaux.

Combien ? Les premiers prix indicatifs varient de 1 500 à 1 700 € selon les formes, les matériaux, les options envisagées.

Pourquoi ? L'objectif est bien de permettre aux enfants de venir plus facilement à l'école en vélo !

Projet #3 : Mettre en place un pédibus

Projet #4 : Organiser un concours d'inventions

Ces deux sujets demandent davantage de réflexion. Ils seront travaillés par la suite. Cependant les enfants peuvent déjà y réfléchir et noter leurs idées dans leur cahier.

Notez-le !

Vous pouvez retrouver le compte-rendu complet des séances du Conseil Municipal d'Enfants sur le site internet de la commune.

QUELQUES EXPLICATIONS SUR LES TAXES DE LA COMMUNE...

Taxe Foncière sur le foncier bâti (TFB) :
La TFB est un impôt local dû tous les ans par le propriétaire d'un bien immobilier.
Vous avez certainement remarqué, par rapport à 2017, un taux inchangé par notre Commune (20,51%) et par le Département (15,90%) et une hausse du taux de l'intercommunalité, Communauté de Communes Le Grésivaudan (CCLG) (3,27% à 4,80%) ainsi qu'une hausse de la taxe GEMAPI (0,253% à 0,465%) (votée par la CCLG).

Taxe d'Habitation (TH) :
La TH est un impôt s'appliquant à chaque personne (propriétaire ou locataire ou occupant à titre gratuit) disposant d'un bien immobilier. Elle est payée par la personne ayant la disposition ou la jouissance à titre privatif des locaux imposables au 1er janvier de l'année d'imposition.
Vous avez remarqué certainement, par rapport à 2017, un taux inchangé par notre Commune (8,9%) et par la CCLG (8,62%) et une hausse de la taxe GEMAPI (0,12 % à 0,332%) (votée par la CCLG).

SYNTHESE :
En ce qui concerne notre Commune l'objectif est de gérer au mieux, de continuer à investir, tout en n'augmentant pas les taux depuis 2012. Même si le taux n'a pas bougé, vous avez constaté, cette année, une augmentation d'environ 1,1% qui correspond à l'augmentation décidée par l'Etat pour tenir compte de l'inflation. Nous rappelons que les impôts et taxes constituent 78% de nos recettes 2018.
En ce qui concerne la CCLG, le taux de la TFB a été augmenté pour participer à l'équilibre général de son budget. Depuis 2010, la CCLG est soumise à des contraintes très fortes du fait des baisses de recettes (Dotation globale de fonctionnement de 2,9 millions à –0,8 million, autres dotations diminuées de 1,8 million et augmentation notable des prélèvements (FPIC (Fonds de Péréquation InterCommunal : 1,8 million). La CCLG soutient particulièrement certaines communes par une dotation de solidarité (1,7 million).
Pour maintenir cet effort, la CCLG a développé les recettes affectées aux budgets déchets et déplacements jusqu'à les rendre autonomes vis-à-vis du budget principal. Ce processus semble arriver à son terme et ne permet plus de dégager de marges de manœuvre.

Quant à la **taxe Gemapi**, c'est un impôt local pour financer les dépenses de fonctionnement et d'investissement des métropoles et collectivités de communes en lien avec la GEstion des Milieux Aquatiques et la Prévention des Inondations (Gemapi) notamment le Manival. Cette compétence a été récemment transférée par l'Etat. La taxe Gemapi est une taxe additionnelle, qui s'ajoute à la **Taxe Foncière** sur les propriétés Bâties (TFB), à la Taxe Foncière sur les propriétés Non Bâties (TFNB), à la **Taxe d'Habitation (TH)** et à la Cotisation Foncière des Entreprises (CFE). Une colonne dédiée à la taxe Gemapi figure dans vos avis d'imposition à ces impôts locaux, La taxe Gemapi est ce que l'on appelle une taxe affectée (elle ne peut servir à autre chose que la gestion des milieux aquatiques ou la prévention des inondations). Le Conseil de la CCLG a voté un budget de l'ordre de 1 500 K€ pour satisfaire les besoins de travaux.

Nous espérons que ces quelques explicitations vous permettront de mieux comprendre le contenu de vos taxes et surtout de leur utilisation.

L'URBANISME EN CHIFFRES

Au cours de l'année 2018 (du 7 décembre 2017 au 6 décembre 2018) :

36 permis de construire ont été accordés (30 l'an dernier), dont :
- 15 pour maisons individuelles (13 l'an dernier)
- 1 pour une maison jumelée
- 3 pour réhabilitation, extension de bâtiments existants
- 3 pour extension et création de logement
- 1 pour bâtiment sur l'autoroute
- 2 pour transfert du permis
- 10 pour permis modificatifs
- 1 pour un garage

1 permis de construire a été refusé pour 9 logements

74 certificats d'urbanisme ont été déposés (71 l'an dernier)
- 68 de simple information dont 7 sursis à statuer en attendant la révision du PLU
- 6 opérationnels dont 5 non réalisables

62 déclarations préalables de travaux ont été déposées (52 l'an dernier), dont
- 6 pour création d'abri, d'auvent, d'appentis, de pergola, de garage
- 11 pour division foncière en vue de construire (12 l'an dernier)
- 6 pour création ou modification d'ouvertures et/ou de fenêtres de toit
- 16 pour installation de clôture et/ou de portail
- 10 pour construction de piscine (comme l'an dernier)
- 4 pour réhabilitation, extension de bâtiments existants
- 1 pour terrasse
- 4 pour installation de panneaux photovoltaïques
- 1 pour un bâtiment sur l'autoroute
- 2 pour transfert du permis
- 1 pour tunnel de lavage-auto

5 autorisations de travaux ont été déposées

50 déclarations d'intentions d'aliéner ont été déposées (46 l'an dernier) pour la vente de :
- 13 terrains (14 l'an dernier)
- 37 maisons individuelles (32 l'an dernier)

LES TRAVAUX SUR LA COMMUNE

Voirie :

– Aménagement de la voirie chemin des Ecoutoux et de la sortie du parking aux abords du parc pour permettre la circulation des camions du service Déchets

– Les abords de la Route de Chambéry, entre la descente de la route de St Pancrasse et les commerces, ont fait l'objet d'une remise en état : élargissement des cheminements pour obtenir la largeur règlementaire, suppression de certaines bandes végétalisées mal positionnées et remise en état de celles conservées, ajout de mobilier urbain sécurisant (barrière, potelet…).

Ecoles :

– 2 classes de l'école élémentaire et 2 classes de la maternelle ont été équipées de systèmes de vidéo projection interactive.

– L'école élémentaire a en plus été dotée de 6 ordinateurs portables et de 6 tablettes.

– Un traitement hydrofuge et anti mousse a été réalisé sur les toitures en tuile de l'école maternelle (920m² de surface).

– Réalisation de l'audit obligatoire sur la qualité de l'air intérieur de l'école élémentaire et du pôle enfance (à noter que l'école maternelle a été contrôlée il y a plusieurs années).

Bâtiments :

– L'éclairage du gymnase a été renouvelé intégralement, avec la participation de l'association Jogging. Le nouvel éclairage est en LED et permet la variation d'intensité souhaitée au vu de la grande diversité des activités.

– La salle André CARTIER-MILLON et le gymnase ont été équipés d'un contrôle d'accès par badge, identique à celui de la caserne et de l'école élémentaire.

– Mise en place de seuil et d'un éclairage arrière à l'agence postale communale.

– Remplacement de l'appareil de chauffage des ateliers techniques.

– L'éclairage de la circulation principale de l'église a été renforcé, pour obtenir l'éclairement moyen au sol exigé par la règlementation d'accessibilité handicapé.

– Suppression de la haie envahie de pyrale autour de l'église et mise en place d'une nouvelle haie d'ornement.

Autres :

– La phase 1 du parcours patrimoine (inaugurée lors de la journée du patrimoine en septembre) a été réalisée ; la phase 2 débutera début 2019.

– Remise en état du terrain de pétanque au parc des Ecoutoux.

– Travaux sur le réseau d'eaux pluviales chemin du Brinchet.

– Des travaux d'amélioration de la défense contre l'incendie (DFCI) sont en cours de réalisation par l'ONF :

– Secteur Fontaine Bonnet : réfection partielle de la piste existante et mise au gabarit de la végétation.

– Secteur rive gauche RF du Manival : réfection partielle de la piste existante et réalisation d'une bande de sécurité le long de cette piste.

Toute l'équipe des services techniques vous souhaite de joyeuses fêtes

LE PARC DES ECOUTOUX

Les travaux de rénovation du parc des Ecoutoux touchent à leur fin, et nous aurons ainsi réalisé l'ensemble du programme prévu, dont on peut rappeler l'essentiel.

Le parc ainsi rénové a vu d'abord une reprise des cheminements pour faciliter l'accès à tous, et pour partie aux personnes à mobilité réduite (jusqu'à l'espace jeux et le boulodrome). Le parcours a été restructuré pour guider les visiteurs le long de stations thématiques (faune, flore, mare, jardin ethnobotanique, toboggan, prairie sèche, Au fil du temps) et vers une table d'orientation. Chaque station comporte un panneau d'information.

Les chemins ont été réalisés en stabilisé renforcé, et en béton coloré pour les portions les plus en pente. Si le stabilisé renforcé permet de privilégier l'aspect naturel caractéristique du parc, sa mise en œuvre est délicate. Les travaux effectués ont permis un traitement global des chemins, mais après quelques mois d'utilisation et le passage de l'hiver, des reprises seront probablement nécessaires par endroit.

L'espace jeux a été complété par deux équipements permettant d'élargir la tranche d'âge des enfants profitant du parc : une structure à grimper et un toboggan. Vous avez sûrement constaté que ce toboggan est resté plusieurs semaines protégé par des barrières : ceci pour permettre à l'engazonnement de prendre. Les tables de ping-pong ont été rénovées et un panneau de basket installé à proximité.

La mare pédagogique a été également réhabilitée avec l'aide de la LPO (Ligue de Protection des Oiseaux) et de ses bénévoles. Nous avons rajouté un système d'alimentation en eau à partir des eaux de ruissellement. La mare devrait se repeupler naturellement, mais si besoin elle pourra être enrichie dès le printemps. Le caniveau en ciment qui canalisait les eaux de ruissellement le long du chemin de Lalouta a été remplacé par un aménagement paysager rappelant les torrents de montagne, et alimentant justement la réserve d'eau pour la mare.

Le jardin ethnobotanique présente une dizaine d'arbres fruitiers, d'espèces anciennes et locales, choisis avec l'aide du Parc de Chartreuse. Ce jardin est ouvert à tous. Il nécessitera un entretien annuel qui pourrait être réalisé par les habitants à travers une association par exemple.

Les abords du parc ont été également réaménagés. Une haie paysagère marque ses limites avec le champ qui le borde sur son côté ouest. Le parking a été réorganisé de façon à permettre un accueil optimal et une circulation plus aisée.

Laissons maintenant la nature agir, les plantations se développer, et rendez-vous au printemps prochain pour inaugurer tout ce bel ensemble.

Le Très Haut Débit

Le 3 décembre a eu lieu une réunion publique, organisée par les communes de St Nazaire et St Ismier, sur le déploiement de l'infrastructure THD localement. Plus d'une centaine d'habitants des deux communes se sont déplacés.

Madame CONORTON, représentant la société Isère Fibre, a fait une présentation succincte du projet.

Le département de l'Isère a décidé en 2011 la mise en œuvre d'un Réseau d'Initiative Publique (RIP) pour couvrir l'Isère dans son ensemble. Le département assure la maîtrise d'ouvrage de la réalisation de la partie structurante du réseau, ainsi que de la réalisation des nœuds de raccordements optiques (NRO), locaux techniques destinés à recevoir les équipements. Notre commune sera rattachée à celui en cours d'installation à St Ismier et qui devrait être réceptionné courant 2019.

La réalisation de la partie capillaire du réseau desservant les entreprises et les particuliers a été confiée en 2016 à Isère Fibre, filiale de SFR collectivité, dans le cadre d'une délégation de service public (DSP). Ce réseau capillaire est réalisé en souterrain ou en aérien, en utilisant au mieux les infrastructures existantes. Il permet le câblage optique entre le réseau structurant et la limite de propriété.

Si le raccordement jusqu'en limite de propriété individuelle nécessite de pénétrer sur un espace commun partagé par plusieurs propriétaires, lotissements par exemple, ou plus de 3 habitations ayant une même adresse et des parties communes, il peut être nécessaire de signer avec Isère Fibre une convention autorisant la réalisation de ces travaux. Mme CONORTON a pu répondre à de nombreuses questions sur ce sujet. La commune de St Nazaire a transmis à Isère Fibre une liste des lotissements et copropriétés de la commune, mais n'hésitez pas à contacter Isère Fibre sur ce sujet si vous pensez être concernés.

Le raccordement final entre cette limite et le logement sera effectué par un opérateur fournisseur d'accès internet (FAI), auprès duquel le particulier aura souscrit un abonnement. Isère Fibre, en tant que délégataire de service public, exploite la totalité du réseau pendant 25 ans et à ce titre est en discussion avec les grands fournisseurs d'accès internet pour leur permettre d'accéder au réseau et donc ensuite de faire des offres de raccordement aux particuliers.

Planning :

Les travaux pour le réseau structurant sont en cours. Les travaux de réalisation du réseau capillaire devraient démarrer en 2019 après réception du NRO de St Ismier. La priorité sera donnée autant que possible aux zones les plus défavorisées actuellement en terme de débit internet, sachant que le type de raccordement (aérien ou souterrain), ou la localisation, peuvent induire des délais (études, réalisation) supplémentaires.
Pour information, Isère Fibre doit d'ici 2024 déployer 10 000 km d'infrastructure optique et desservir 330 000 sites.
Les délais propres aux FAI pour ensuite réaliser le raccordement du domicile dépendront de chaque fournisseur.

Prix :

Les tarifs des offres de raccordement ne sont pas connus aujourd'hui et dépendront de chaque FAI.

Informations :

- Le site du département (www.iserethd.fr) donne un planning prévisionnel d'avancement ainsi que des informations pratiques sur le Très Haut Débit.
- La société Isère Fibre (www.iserefibre.fr) devrait mettre prochainement en ligne des informations sur le planning de desserte.

- Collectifs et co propriétés :
  Isère Fibre, Mme Cindy CONORTON
  ✉ Convention.immeuble@iserefibre.fr
  ☎ 04 72 04 92 17 ou 06 71 79 37 55

Transports

Le réseau de transports du Grésivaudan a été restructuré au 1er septembre 2018 : suppression de la ligne Citadine et autre modifications diverses. Nous vous invitons à faire part de vos remarques, questions, suggestions en remplissant la fiche de réclamations sur le site internet :

www.tougo.fr
rubrique : Nous contacter.

Un nouveau commerce à St Nazaire

La poissonnerie LACHENAL est installée quartier Hoche à Grenoble depuis plus de vingt ans. C'est la plus grande poissonnerie de Grenoble et elle jouit d'une réputation sans égal.
Elle ouvre un établissement à St Nazaire, route de Chambéry entre le fromager « l'Estive » et le primeur « les belles saisons ».

Rappel sur la collecte des déchets

Ordures ménagères	Tri sélectif
Lundi matin	Mardi matin
Merci de sortir votre bac la veille au soir	
Jours fériés : report systématique des collectes concernéesau mercredi de la semaine en cours.	
Veillez à rentrer vos conteneurs après le passage du service de collecte, afin de ne pas gêner la circulation.	

Que mettre dans le bac de tri ? Les emballages en plastique,métal et les briques alimentaires.
Attention, les cartonnettes vont avec les papiers dans les points d'apport volontaire « cartons, papiers ».

Gresi 21

Pour réaliser de nouveaux projets de production d'énergies renouvelables, la société a besoin de vous !

Une seconde réunion publique d'information est organisée près de chez vous le 31 Janvier 2019 à 19h à la salle du Rozat de ST ISMIER.

Vous avez envie de participer à un projet concret de la transition énergétique dans votre commune ? C'est le moment de rejoindre le groupe fraichement constitué pour participer, soit à la recherche de toitures bien exposées au soleil, soit, financièrement en prenant des parts de capital. Nous vous attendons nombreux pour mener à bien, ensemble le défi de produire prochainement une électricité verte et locale !

N'hésitez pas à contacter : ✉ jean.paul.pique.cnrs@gmail.com
✉ clairemazoyer@gmail.com
✉ gresi21-grp-ouest@googlegroups.com

BIBLIOTHÈQUE L'OISEAU LYRE

Une nouvelle bibliothécaire

Héléna JONQUIERES remplace Sophie BASTIN, qui a dû quitter la région pour des raisons professionnelles de son conjoint. Employée par la mairie à mi-temps, elle travaille le lundi, le mardi et en alternance une semaine sur deux le mercredi après-midi ou le samedi matin.

Bienvenue Héléna !

Fermeture de la bibliothèque

La bibliothèque sera fermée **du 24 décembre 2018 au 5 janvier 2019 inclus.**

Les jours et horaires d'ouvertures habituels reprendront la semaine de la rentrée scolaire.

Toute l'équipe de la bibliothèque vous souhaite de passer une très belle fin d'année.

Bébé Lyre

Une fois par mois, la bibliothèque ouvre spécialement ses portes pour accueillir les tout-petits et leurs assistantes maternelles ou (grands) parents, pour partager lectures, comptines et jeux de doigts. Séance ouverte à tous, sans condition d'inscription.

Prochaine séance :
lundi 7 janvier de 9h30 à 10h30, à la bibliothèque.

Exposition « Une histoire ours »

L'ours en peluche, compagnon des tout-petits inspire depuis longtemps la littérature enfantine. Cette exposition est accompagnée de nombreux ouvrages sur ce thème. Exposition prêtée par la Médiathèque Départementale de l'Isère jusqu'au 15 mars, aux heures d'ouverture de la bibliothèque.

Retour sur l'après-midi contes

Cette animation des *Conteurs Ephémères* a rencontré un vrai succès : 39 participants (12 adultes et 27 enfants) dont une quinzaine d'enfants du centre de loisirs, tous extrêmement attentifs.

Elle a été suivie par un goûter dans la salle des 2 colonnes, avec les gâteaux préparés par les enfants du centre de loisirs, les parents et l'association.

La navette des bibliothèques

D'ici la fin du 1er trimestre 2019, vous pourrez emprunter et rendre des livres CD et DVD dans n'importe quelle médiathèque ou bibliothèque du Grésivaudan !

Vous aurez la possibilité de récupérer, sous 15 jours, dans la bibliothèque de votre choix, un ouvrage que vous aurez réservé. Vous pourrez également le rendre dans le site de votre choix. Sur le plan logistique, un véhicule utilitaire assurera les tournées selon un planning de circulation étudié.

Giboulivres à St Nazaire

La 16ème édition de Giboulivres, la grande fête du livre jeunesse est chapeautée depuis cette année, par Le Grésivaudan, à travers son réseau des 36 bibliothèques et médiathèques

Une journée festive entièrement gratuite et ouverte à tous, aura lieu samedi 6 avril de 10h à 18h30 à l'Espace Bergès à Villard-Bonnot.

– 2 spectacles seront présentés : « Les petites mains » par la Compagnie Tancarville et « Ourneck le troubadour » par Les colporteurs de rêves.

– 7 auteurs de renom, venus de plusieurs régions de France, animeront des ateliers et des séances de dédicace sur l'espace librairie : Laurent VERRON, parrain de cette édition et actuel dessinateur de Boule et Bill, Gilles BACHELET, Paul ROUILAC, Mathilde DOMECQ, Cécile GAMBINI, Florence HINCKEL et Clémentine SOURDAIS.

– Un espace jeu, des ateliers créatifs ainsi qu'une cabane à histoires, animés par les bibliothécaires, seront proposés.

Les 4 et 5 avril, des rencontres scolaires seront organisées aux 4 coins du territoire, notamment à St Nazaire ; en effet la **Bibliothèque L'Oiseau-Lyre est partenaire de Giboulivres !**

– la classe CE1-CE2 de Michèle De BORTOLI rencontrera l'auteure Mathilde DOMECQ jeudi 4 avril, le matin.

– les élèves de Grande Section de maternelle rencontreront Clémentine SOURDAIS vendredi 5 avril l'après-midi.

EYMES TON AMAP

Et si 2019 était l'année d'un engagement éthique et environnemental pour votre foyer ?

Vous souhaitez mangez local, bio et soutenir les agriculteurs de notre territoire en défendant une manière différente de produire et de s'alimenter : il reste quelques places à l'AMAP de Saint Nazaire Les Eymes pour nous rejoindre !

Des paniers de légumes sont livrés chaque mercredi soir par Davy RUCAT, maraîcher bio au Touvet.

De façon plus ponctuelle, il est aussi possible d'acheter du miel et des produits dérivés de Bruno COLLADANT, apiculteur à Montbonnot, des châtaignes et autres produits de Lozère, des fruits d'été (cerises, abricots, pêches) d'Ardèche, des raisins de Saint-Ismier et du Vaucluse. Des œufs viendront aussi étoffer les paniers dès ce printemps, et d'autres partenariats (pains, fromages...) sont envisagés !
Si vous êtes intéressés, vous pouvez nous contacter par mail : ✉ amap.sne@gmail.com ou venir à notre rencontre un mercredi de 18h15 à 19h15 à La Caserne !

Petit panier de légumes à 12 € du 14 novembre 2018

SORTIR

A l'affiche ce mois-ci avec Sortir

Sortir, c'est l'association qui rapproche la culture de vous. Réservez vos places de spectacles, de concerts et d'opéras dans les plus belles salles de la région grenobloise, et même à l'Opéra de Lyon. Bénéficiez de tarifs avantageux, posez vos options quand vous le souhaitez, et confirmez (ou pas) vos billets seulement un mois à l'avance.

Venez nous rencontrer lors de nos permanences
les samedis 12 et 26 janvier de 10h30 à 12h en salle des deux colonnes, devant la bibliothèque.
Contact : ✉ saint-nazaire@sortir-gresivaudan.fr

Un mot sur le spectacle à ne pas manquer en février à la MC2 de Grenoble :
Olivier Py – « Les premiers adieux de Miss Knife ». *Il y a quelque chose de troublant à voir Olivier Py — metteur en scène, dramaturge et directeur du Festival d'Avignon — enfiler escarpins et robe à paillettes. Il est Miss Knife. Cette chanteuse de cabaret sur le déclin revient sur un parcours bruissant d'applaudissements et d'aventures.*

LA MC2 DE RETOUR A ST NAZAIRE

Deux ans après «L'homme de paille» de Georges Feydeau, la MC2 propose un nouveau spectacle dans le cadre de sa tournée en Isère :

« Parades nuptiales en Turakie »
Jeudi 4 avril à 19h Salle CARTIER-MILLON

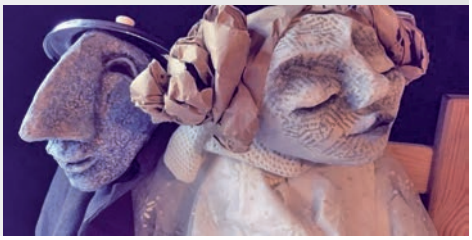

THÉÂTRE D'OBJETS de et par Michel LAUBU – Compagnie TURAK
À partir de 7 ans - durée : 1 heure
Tarif : 8 € - enfants (moins de 15 ans) 6 €
Plus d'infos (billetterie) dans le prochain ESSENTIEL fin janvier.

Réservez cette date dès maintenant dans votre agenda !

HÉBERGER UN MIGRANT ?

Vous disposez d'un studio ou d'un appartement meublé et vous souhaitez venir en aide à une famille de migrants pendant quelques jours, un mois, ou plus ?

L'association AMG (Accueil Migrants Grésivaudan) peut vous proposer une convention d'occupation, participer à vos frais d'électricité/gaz/eau et susciter un petit collectif de bénévoles facilitant l'accueil.

AMG
Accueil Migrants Grésivaudan

Merci de vous faire connaître pour un premier contact :
✉ migrantsgresivaudan@gmail.com
Nous vous rappellerons.
Association AMG Accueil Migrants Grésivaudan
Siège Social : Mairie 38330 Montbonnot-Saint-Martin
Pour soutenir notre association, vous pouvez télécharger notre bulletin de soutien ou d'adhésion.
sur le site : migrants-gresivaudan.fr

Association DRAGON : cours et stage de QI-GONG Santé

La pratique régulière du QI GONG améliore la santé, le fonctionnement des organes, et permet de travailler la respiration, la flexibilité des tendons, et améliore la coordination du corps.

L'association DRAGON (de St Nazaire) organise cet hiver un séminaire de **découverte du Qi Gong et de ses bienfaits pour la santé ;** ouvert à tous, il vous permettra de découvrir la culture chinoise traditionnelle et ses arts énergiques internes.

- Un cours tous les vendredis du 14 décembre au 15 février
de 17h à 18h30
Gymnase de St Nazaire
Tarif : 15 € le cours

- Un stage : dimanche 27 Janvier et dimanche 17 février
de 10h à 12h30 - 14h à 16h30
Gymnase de St Nazaire
Tarif : 50 € la séance de 5 heures

Renseignements et inscription auprès de Chin BRUGUIERE (Présidente) :
✉ chinbruguiere@gmail.com ☎ 06 61 39 03 02

Les cours sont dispensés par **ZHAOXIA DING**, Experte Internationale en Qi Gong, Sixième Dan pour Wushu & Qigong Santé
- Fondatrice de l'Association «Marianne Yi»,pour la préservation et le développement des arts martiaux et des arts énergétiques Chinois.
- Prix spécial du Jury lors des rencontres internationales de Qi Gong en 2014.
- Seule experte féminine au Forum mondial du Taichi en 2015 à Wudang, fait partie des 100 experts mondiaux invités lors du forum mondial du TaiChi en 2016.
- Experte de la Fédération Internationale de Qi Gong, enseigne en Chine, Singapour, France, Belgique, Suisse...)

RETOUR SUR...
LES JOURNÉES DU PATRIMOINE DES 14 ET 15 SEPTEMBRE 2018

Deux évènements ont ponctué ces Journées du Patrimoine ; la découverte du *Parcours Patrimoine* et l'exposition sur le cadastre.

Ce *Parcours Patrimoine* s'est construit à l'initiative de la municipalité et avec le concours du *Groupe Patrimoine*, sur la base des travaux de recherches de ce groupe et de ses nombreuses parutions.

Après un accueil chaleureux d'une cinquantaine de personnes, Le Maire, Michèle Flamand, a inauguré la première tranche de ce parcours en coupant le traditionnel ruban.

C'est un parcours riche d'histoire de Saint-Nazaire, de la vie des hameaux, de bâtiments remarquables, que l'assistance a pu découvrir à travers huit sites signalés par des panneaux, tables de lecture, … Un QRCODE permet d'accéder à plus d'informations, via le site internet de la commune.

Les membres du Groupe Patrimoine ont animé et commenté ce parcours qui se répartit de l'ancienne Mairie-école, bâtiment emblématique de la IIIe République, en passant par la petite gare, vestige du Tramway de Grenoble à Chapareillan, via les Drogeaux jusqu'à Clèmes, ancienne maison forte du XIVe siècle, puis, par la rue du village et la place de l'église jusqu'au Moulin.

Deux temps forts ont marqué ce parcours :

– Malou et Richard, tous deux originaires des Drogeaux, nous ont fait revivre avec passion la vie dans le hameau des Drogeaux, il n'y a pas si longtemps !
– La visite de l'église ouverte pour l'occasion au cours de laquelle l'assistance a bénéficié des commentaires éclairés de Karen et Christian de POLIGNAC.

Le parcours du dimanche après-midi, a connu le même succès que la veille.

Parallèlement, une exposition documentée et illustrée autour du cadastre napoléonien de Saint-Nazaire-les-Eymes, sa création, son évolution, de l'ancien régime à nos jours, était organisée en salle du Conseil. Pour l'occasion, le parcellaire de Saint-Nazaire datant de la fin du XVIIe siècle et le cadastre napoléonien, avaient été exposés.

RETOUR SUR ... LA COMMÉMORATION DE 1918

A St Nazaire, la commémoration du centième anniversaire de la fin de la Grande Guerre de 1914-1918 s'est déclinée en plusieurs évènements :
Tout d'abord le gymnase a accueilli deux expositions pendant 5 jours :
L'exposition sur le Service de santé dans la Grande Guerre, réalisée par Pierre CHAUVET, Président de l'UNC Dauphiné .
L'Exposition sur la vie à St Nazaire pendant la Grande Guerre, réalisée par le Groupe Patrimoine.

Le mercredi soir, ces expositions étaient inaugurées par le Maire Michèle FLAMAND, en présence de Pierre CHAUVET et du Général Dominique VIDAL. Puis Mr VIDAL a donné une conférence sur le thème « *le service de Santé des armées, un combat au secours des blessés* » suivie par de nombreux spectateurs très intéressés.

Jeudi et vendredi, tous les enfants des classes de l'école élémentaire sont venus visiter ces expositions ; les classes de CM et leur professeur ont vu les deux expositions, tandis que les plus jeunes (CP et CE) n'ont vu que l'exposition du groupe Patrimoine. Des guides de talent se sont succédés pour l'expo de l'UNC ; Alain BRENOT, Jean-Pierre NOUGUIER et le Général Dominique VIDAL ; les élèves très intéressés ont posé des questions pertinentes « *Dans cette guerre, qui a commencé : les Allemands ou les Français ?* », « *qui a gagné ?* »

L'exposition sur la vie à St Nazaire pendant la grande Guerre a quant à elle été visitée par toutes les classes du CP au CM ; les bénévoles du Groupe Patrimoine se sont relayés pour les guider, en leur posant des questions comme « *pourquoi les soldats dans les tranchées écrivaient-ils tant de lettres ?* », la réponse d'une élève a fusé : « *c'est parce qu'ils n'avaient pas de réseau !* »
Certains enfants sont revenus voir ces expositions avec leurs parents le week-end, preuve que le sujet a suscité des débats dans les familles.

Le jeudi, c'était au tour de la Bibliothèque l'Oiseau Lyre de présenter un film documentaire « *Là où poussent les coquelicots* » dans le cadre de la manifestation nationale « *Le mois du film documentaire* » financée par la MDI (Médiathèque départementale de l'Isère). Ce film passionnant explique comment les auteurs de bande dessinée ont montré et incarné la Grande Guerre ; la monteuse du film Karine GERMAIN était présente et a répondu aux questions de l'assistance.

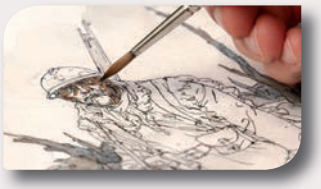

La cérémonie du 11 novembre avec le Maire, une délégation de sapeurs-pompiers ainsi qu'une de l'école des pupilles de l'air était très réussie par la participation active de nombreux enfants. Cette commémoration s'est terminée par les enfants qui ont chanté « *l'hymne à la joie* ». Les spectateurs ont pu assister à la plantation d'un arbre de la paix offert par la Communauté de communes sur le plateau sportif entre la mairie et l'école.

16 juin *Matinée conseil rénovation à la Caserne, avec les artisans locaux labellisés RGE et l'Espace info énergie de l'AGEDEN.*

23 juin *Fête de la Saint-Jean les enfants se sont beaucoup amusés avec toutes les attractions proposées (laser-game, babyfoot géant, balades à poneys...). Dans le gymnase, les clubs artistiques de Sport & Culture ont exposé leurs œuvres pour le plus grand plaisir des visiteurs. Le soir, un splendide feu d'artifice a ravi les nombreux spectateurs. Félicitations au Comité des fêtes, à Christian DESTRI son président et à son équipe de bénévoles.*

25 août *UT4M à St Nazaire, arrivée des courses Belledonne et départ des courses Chartreuse. L'édition 2019 est annulée, rendez-vous pour l'édition 2020.*

En images

29 août *Cinétoiles « LaLa Land » dans la salle CARTIER-MILLON, la météo était trop mauvaise pour une séance sous les étoiles ...*

7 septembre *Forum des associations : une cinquantaine d'associations présentes et toujours autant de succès.*

13 octobre *Election du Conseil Municipal des Enfants, avec 79 % de votants !*

18 octobre *Le courseton de l'école organisé par les parents d'élèves au profit de l'association « Les Nez rouges », pour les enfants malades hospitalisés.*

11 novembre *Cérémonie au monument aux morts, et plantation de l'arbre de la paix.*

18 novembre

Très belle exposition de Bonsaï par le Bonsai Club du Grésivaudan et spectaculaire démonstration de cuisson raku par l'atelier Terre de Sport & Culture.

18 novembre

Exposition vente du Club la Rose des Temps.

22 novembre

Conférence sur la solitude par la sociologue Catherine GULCHER.

23 novembre

Soirée tibétaine : dégustation de la soupe traditionnelle.

24 novembre

Spectacle de magie époustouflant et goûter en musique pour les anciens offert par le CCAS.

8 décembre

Marché de Noël organisé par l'association des parents d'élèves.

Renseignements Utiles

MAIRIE - ☎ 04 76 52 24 29
Fax : 04 76 52 42 33
385 chemin du Village
38330 St Nazaire les Eymes
www.saint-nazaire-les-eymes.fr
✉ mairie.sne@orange.fr

Services techniques ☎04 76 52 91 21
Police municipale ☎04 76 52 99 46
Le Service urbanisme est fermé le vendredi après-midi.

Horaires d'ouverture au public
lundi de 13h à 19 h ; mardi, jeudi, vendredi 13h-17h et mercredi 8h-17h.
Pendant les petites vacances scolaires : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 13h à 17h, fermé le mercredi.

AGENCE POSTALE COMMUNALE
☎04 76 52 24 25
Horaires d'ouverture au public
Lundi, mardi, jeudi et vendredi après-midi : 13h30 -17h
Mercredi et samedi matin : 9h – 12h
Levée du courrier : 8h30, pas de levée le samedi.

PORTAGE DES REPAS A DOMICILE
☎04 76 22 33 16

RESTAURANT SCOLAIRE
☎04 76 52 43 55
✉ enfancejeunesse.sne@orange.fr

ECOLES
☎maternelle : 04 76 52 17 26
☎élémentaire : 04 76 52 31 50

GARDERIE PERISCOLAIRE
CENTRE DE LOISIRS
☎04 76 52 49 44

STRUCTURE MULTI-ACCUEIL
intercommunale "Les Coccinelles"
☎04 76 52 34 80
✉ multiaccueil.stnazaireleseymes@le-gresivaudan.fr

RELAIS ASSISTANTS MATERNELS
Intercommunal Les Grési'mômes
☎06 73 09 35 85
✉ ram.lesgresimomessecteur1@le-gresivaudan.fr

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE
L'oiseau Lyre
✉ labibliotheque.sne@orange.fr
☎04 76 77 95 04
Ouverture au public : mardi 16h-18h, mercredi 10h30-12h et 17h-19h, vendredi 16h-18h, samedi 10h30-12h
Vacances scolaires : uniquement le mercredi 16h-19h

MEDECINS
Cabinet CADOT-ENGELBRECHT
et Hélène BEAUMONT
☎04 76 52 75 22
Docteur FERRAFIAT ☎04 76 52 22 32

Médecin de garde :
En semaine de 20h à minuit. ☎15.
Au-delà de minuit, il n'y a plus de médecin de garde, ☎15.
Pendant le week-end (le samedi de midi à minuit et le dimanche de 8h à minuit)
☎04 76 08 08 38 sinon ☎15.

CONSEILS MEDICAUX ☎0810 15 33 33
Valable en Isère en dehors des heures d'ouverture des cabinets médicaux.

MEDECINS 7 SUR 7
84 cours Jean-Jaurès - Grenoble
☎04 76 86 59 00
Ouvert tous les jours de 8h à 24h.

SAMU ☎15
NUMERO EUROPEEN D'URGENCE ☎112
URGENCE POUR LES PERSONNES SOURDES/MALENTENDANTES ☎114
URGENCES SOCIALES de 7h à 24h ☎115

VIOLENCES FAITES AUX FEMMES
☎3919

CENTRE ANTI-POISON (LYON)
☎04 72 11 69 11

INFIRMIERE À DOMICILE
☎06 07 79 23 97
Céline KLIMEK, Adeline BUTTARD, Cécile SIMONNET

DENTISTE
Marie-Laure TOULON ☎04 76 52 13 78
Urgences dentaires ☎04 76 00 06 66

KINESITHERAPEUTE
Hélène BRUN ☎04 76 52 40 20
Urgences respiratoires ☎06 08 32 14 28

PSYCHOLOGUE/PSYCHOTHERAPEUTE
Frédérique SANTI-BOURGUET
28, chemin de la Touvière
☎04 76 52 48 66 / 06 61 20 35 19

PSYCHANALYSTE - Psychothérapie analytique - Trouble du comportement alimentaire
Nathalie HALLOUET 68 chemin du Retour
☎06 80 46 86 23

PSYCHOTHERAPEUTE - Art-thérapie
Dominique VENITUCCI
229 chemin des Drogeaux
☎06 75 70 43 11

PSYCHOTHERAPEUTE-METHODEGESRET
Anne-Laure MORAUX ☎06 81 86 00 43

PHARMACIE
Pharmacie Annick PLEMER
☎04 76 52 20 17
Pharmacies de garde ☎0825 742 030

COLLECTE DES DÉCHETS
- container d'ordures ménagères lundi matin (4h-12h)
- container du tri sélectif mardi matin (4h-12h)

Sortez votre bac la veille au soir - si jour férié, collecte reportée au mercredi
Service déchets ☎04 76 08 03 03

DECHETTERIES
Ouvertes 7 jours sur 7, de 8h30 à 17h45
sauf 1er mai, 25 décembre et 1er janvier.
CROLLES 47, rue des Frères Montgolfier
St ISMIER Chemin de Vergibillon (Voie en S)
Renseignements : www.le-gresivaudan.fr

ENEDIS (Ex-ERDF) Urgence
☎09 72 67 50 38
www.enedis-prevenance.fr
Appli ENEDIS à mes côtés

GRDF urgences ☎0800 47 33 33

EAU POTABLE urgences
7j /7 - 24h/24 Midali ☎04 76 71 05 21

ASSAINISSEMENT urgences
7j/7 - 24h/24 Veolia ☎04 76 61 39 34

EAU et ASSAINISSEMENT
Relations Usagers : service des eaux du Grésivaudan ☎04 76 99 70 00

TRANSPORTS DU GRESIVAUDAN
Agence TOUGO-Mobi-G
1846 rue de Belledonne - Crolles
☎0 800 941 103 www.tougo.fr

TAXIS St Nazaire les Eymes/St Ismier
☎07 70 70 40 67

GENDARMERIE ☎17
Gendarmerie de St Ismier ☎04 76 52 15 45

POMPIERS ☎18

SECOURS MONTAGNE ☎112

METEO St Martin d'Hères ☎08 99 71 02 38
VIGILANCE METEO www.vigimeteo.com
QUALITE DE L'AIR N° azur : 0 810 800 710
www.atmo-rhonealpes.org

OPPOSITION carte bancaire
☎0 892 705 705

OPPOSITION chéquier
☎0 892 68 32 08

Conciliateur médiateur de justice
Permanences les 1er et 3ème mercredis du mois de 14h à 17h mairie de St-Ismier sur RDV **☎04 76 52 52 25**

Centre médico-social
71, chemin des sources (Bâtiment A) Bernin
☎04 56 58 16 91

Permanence de l'Avocat
Le 1er vendredi du mois en mairie de 14h à 15h30 sur RDV **☎04 76 52 24 29**

Pharmacies de garde

à partir du 1er janvier, les gardes sont organisées ainsi chaque semaine :
- Nuits du lundi au jeudi (4 nuits)
- Nuits du vendredi au dimanche (3 nuits) + journée du dimanche

Janvier 2019

Ma 1er	PHARM. CENTRALE - Domène	☎ 04 76 77 23 46
Ve 4	PHARM. de BERNIN - Bernin	☎ 04 76 08 03 19
Lu 7	PHARM. de BRIGNOUD - Brignoud	☎ 04 76 71 40 03
Ve 11	PHARM. CENTRALE - Domène	☎ 04 76 77 23 46
Lu 14	PHARM. de la DENT de CROLLES - Crolles	☎ 04 76 08 92 81
Ve 18	PHARM. es CHARMETTES - Domène	☎ 04 76 77 12 32
Lu 21	PHARM. FONTAINE AMELIE- St Ismier	☎ 04 76 52 28 62
Ve 25	PHARM. de FROGES - Froges	☎ 04 76 45 71 44
Lu 28	PHARM. PLEMER - St Nazaire les Eymes	☎ 04 76 52 20 17

N°ISSN : 1141-4936 - Responsable publication : Michèle FLAMAND - Crédit photos : M. FAVRE, MD. PRIN, M. FLAMAND, Groupe Patrimoine, H. JONQUIERES.
Mise en Page et impression : Imprimerie Notre-Dame - 38 Montbonnot - www.imprimerienotredame.com